

SAINT-BRICE MAGAZINE

LES COMICS DÉBARQUENT À SAINT-BRICE

Expos, conférence,
rencontres,
vente de Comics,
Fête mondiale du jeu...



La Mission Locale recrute des parrains bénévoles p. 6
Tout savoir sur le logement social p. 10 Le PV électronique p. 15

AGENDA

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

AVRIL

04

LE CONSERVATOIRE EN CONCERT

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Réservation au 01 39 33 01 85



04-25

EXPOSITION SUPER-HÉROS

Voir en page 4

08-17

EXPOSITION « ANIM'ACTION! OU CRÉEZ VOTRE FILM D'ANIMATION »

Voir en page 4

08

RÉUNION D'INFORMATION D'AIDE AUX MALADES DE L'ALCOOL

Organisé par Les Amis sans alcool.
De 19 h 30 à 21 h, salle de l'Orangerie
Rens. au 06 70 67 95 29 ou
amissansalcool@yahoo.fr

10

SOIRÉE JEUX « LA COUR DES CONTES »

Tout public, entrée libre
De 18 h à 23 h,
ludothèque Bernard Tronchet
Rens. au 01 30 18 95 40

11

CHASSE AUX ŒUFS

Parc Marie-Dominique Pfarr
(à côté de l'église)
De 15 h à 16 h
Rens. au 01 39 33 01 80

LA CASE DE LA TANTE BULLE

Voir en page 4

DÉCHETS EN SCÈNE

Voir en page 8

PROMENADE-DÉCOUVERTE DE PRINTEMPS

Parcours d'environ 2 h 30, organisé par Les Amis du vieux Saint-Brice.
Départ à 14 h 45, place située à l'angle des rues de Paris et Pasteur
Rens. au 01 39 90 53 77

12

COLLECTE DE SANG

De 9 h à 13 h, école Jean de la Fontaine
Rens. au 01 39 92 29 44 ou 0 800 109 900

TOURNOI DE PELOTE BASQUE

Équipes mixtes homme/femme.
De 10 h à 18 h, trinquet du complexe tennistique Guy Delangle
www.aaesb-trinquet.jimdo.com



© Samuel Boivin

7^E CONFÉRENCE SUR L'ART CONTEMPORAIN

L'artiste qui ne voulait pas fêter son anniversaire
« Les 3^e et 4^e âges [de/dans] l'art contemporain »
À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

RANDO SOLIDARITÉ

Parcours de 5 et 10 km en forêt de Montmorency, organisé par Échanges sans frontière, au profit d'Enora et Ryan.
Départ à 9 h 30, maison des associations
Rens. au 06 13 19 28 67

14

RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30,
auditorium du CCS Lionel Terray
Réservation au 01 39 33 01 85

THÉ DANSANT

Le CCAS invite les plus de 60 ans à un après-midi dansant.
De 14 h 30 à 18 h,
salle des fêtes Le Palladium
Rens. au 01 34 29 42 16

CONSEIL MUNICIPAL

À 20 h 30, salle du conseil en mairie

15/04-01/05

OPEN DE TENNIS SENIORS

Complexe tennistique Guy Delangle
Rens. au 01 34 19 82 94

16

AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 85



18

THÉÂTRE : 13 À TABLE!

Organisé par les Lions clubs, au profit des associations Debout Enzo, Espoir du Val-d'Oise, Mémoire d'antan. Une comédie dans laquelle l'hôtesse de maison est prête à tout pour ne pas avoir 13 invités à sa table...
À 20 h, théâtre Silvia Monfort - Tarif : 22 €
Rens. et réservations au 06 87 39 55 19

MAI

04-10

EXPOSITION COMET

Dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage.
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 34 19 31 12

08

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

10 h : messe à l'église,
11 h : départ du cortège au monument aux morts du parc de la mairie,
11 h 15 : dépôt d'une gerbe, allocution, minute de silence.

13-27

EXPOSITION COMICS

Voir en page 4

SOMMAIRE

4.9

ACTUALITÉS

Les Super-Héros débarquent à Saint-Brice

La Mission Locale recherche des parrains bénévoles

Une BD créée par le Conseil municipal des enfants

Prenez date: la Fête de la musique approche...

Rendez-vous experts-comptables avec la CCOFP

Hommage à Maurice Cornet, fondateur du conservatoire Claude Debussy

10.12

GRAND ANGLE

Tout savoir sur le logement social



13

À VENIR

La plus grande brocante d'Île-de-France

14

ENVIRONNEMENT

Conseils et astuces pour améliorer votre habitat

15

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le PV électronique

16

PORTRAIT

Nicolas Prud'hommes, une passion originale

17.18

RETOUR SUR

Les événements de février et mars

19

VIE POLITIQUE / PRATIQUE



ÉDITO



Un scandale!

Le maire veut appliquer des lois!

Le dernier conseil municipal a montré la difficulté de faire comprendre à la population que le maire et son équipe sont contraints d'appliquer les lois votées.

Si une municipalité n'applique pas les lois, l'autorité préfectorale, l'État donc, attaque la Ville au tribunal administratif. La Commune se voit confrontée à payer une très forte amende et à la baisse ou à la suppression totale des subventions versées par l'État lui-même.

En réponse aux accusations du bétonnage, le maire a refusé le permis de construire situé au 16 avenue Charles de Gaulle. Quand la loi est avec nous, nous pouvons refuser un permis de construire. Quand la loi est avec le promoteur, nous ne pouvons que subir et accepter le permis.

Le dernier Plan local d'urbanisme, que nous avons adopté, visait à mettre des limites à l'hyper construction par la mise en œuvre du COS (Coefficient d'occupation des sols), mais la Loi ALUR, votée par l'actuel gouvernement, a de nouveau tout bousculé.

Nous sommes donc contraints d'appliquer les nouveaux décrets. Arrêtons de « tirer sur le pianiste » et dénonçons plutôt les vrais responsables, ceux qui votent les lois.

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

« Les hommes sont les ennemis de ce qu'ils ignorent »

Moheïddine Ibn 'Arabî, sage soufi (1165-1240)

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE: 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL.: 01 34 29 42 00

Directeur de la publication: Alain Lorand / Directeur de la rédaction: Matthieu Pariot
Rédaction/photos: Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Brianchon, L. Drouin)

Publicités: ESER, Mike Ouaki au 06 59 23 23 43 ou contact@eser.fr

Conception-réalisation: RDVA au 01 34 12 99 00 / Tirage: 6 400 exemplaires / Dépôt légal à parution

Site internet: www.saintbrice95.fr / Courriel: servicecommunication@saintbrice95.fr

Suivez-nous sur Facebook: www.facebook.com/villedesaintbricesousforet

Couverture: © Ville de Saint-Brice-sous-Forêt

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction, service communication au 01 34 29 42 56/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



CULTURE

LES COMICS DÉBARQUENT À SAINT-BRICE!

Le service Culturel a tenu à faire la part belle aux Comics (bande dessinée). Les mois d'avril et mai vous réservent de belles et agréables surprises. Date après date, retrouvez le programme!



Le projet Comics imaginé par le service Culturel de la Ville est un projet transversal qui s'est construit en partenariat avec les bibliothèques,

le service exposition, la section des arts plastiques, la ludothèque et le conservatoire municipal de musique. Expositions, conférence, fête mondiale du jeu rythment les semaines à venir.

vrir l'univers des studios d'animation et les principales techniques de création des films à travers les sept activités interactives.

De la création des futurs personnages au décor, en passant par la conception de l'histoire à raconter, le service Culturel répondra à toutes vos interrogations. À noter que les élèves saint-briciens pourront réaliser et partager leur propre film d'animation avec pour thématique choisie: les Super-Héros de Comics.



• EXPOSITION ANIM'ACTION

Ouverte aux groupes scolaires la semaine et au tout-public les mercredi 8 et 15 avril (de 14 h à 18 h), l'exposition Anim'Action réalisée par Exploradôme, invite à décou-



© Exploradôme

Du 8 au 17 avril

Centre culturel et sportif Lionel Terray, espace Paul Éluard

12 rue Pasteur

Visite tout public mercredis 8 et 15 avril de 14 h à 18 h

Rens. au 01 39 33 01 90



Super-Héros

Le super-héros

Un super-héros, c'est un héros, avec quelque chose de « super ». Cette puissance prend la forme d'un ou de plusieurs superpouvoirs mais peut être virtuelle. À la différence de Superman ou de Spider-Man, Batman n'a pas de superpouvoirs au sens strict mais il a un arsenal de gadgets hauts en couleurs qui remplacent les capacités de ses collègues.

Le super-héros vole au secours de la veuve et de l'orphelin mais il a régulièrement un regard sur la société qu'il essaie de faire progresser.

À plus forte raison quand la société s'en prend à lui : Spiderman est le souffre-douleur du journal Daily Bugle. Superman sera désigné plus d'une fois comme une menace. Les X-Men trouveront refuge dans l'école privée du Professeur Xavier.



©ros-@www.expositika.com_GattonexBonnnet

• EXPOSITION SPÉCIALE SUPER-HÉROS

Réalisée par Xavier Fournier et Expositika et prêtée par la Bibliothèque départementale du Val-d'Oise, cette exposition vous permettra de découvrir les fabuleuses histoires de ces personnages en costumes et Super-Héros de nos bandes dessinées. Quelles sont les caractéristiques précises d'un Super-Héros? Quand sont-ils apparus?

Du 4 au 25 avril

Bibliothèque des adultes - LCR La Cerisaie - Hameau des Rouges-Gorges
Rens. au 01 34 19 12 11

Horaires d'ouverture : mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

• LA CASE DE LA TANTE BULLE

Pour sa première édition de son club BD, la bibliothèque se met à l'heure américaine! Fan de Comics, amateur ou simple curieux, les bibliothécaires vous invitent à venir partager un moment convivial autour de la bande dessinée américaine. Au programme : coups de cœur, souvenirs d'enfance, découverte des Super-Héros et des héros non moins supers, séries



La fête du jeu 2014, en présence de Nasser Bachiri, créateur du jeu « Tawôl ».

indépendantes, cette rencontre sera le moment d'échanger, autour d'un verre et de gâteaux, et sera destinée, pour une fois, aux ados et aux adultes!

Samedi 11 avril à 17 h 30
Bibliothèque des adultes
LCR La Cerisaie
Hameau des Rouges-Gorges
Rens. et réservations au 01 34 19 12 11

• EXPOSITION « DC COMICS, 75 ANS D'AVENTURES »

Superman, Wonder Woman, Green Lantern, Flash... Si ces personnages nous sont familiers, c'est principalement grâce au cinéma. Peu par contre connaissent l'origine de ces Super-Héros: la maison américaine DC Comics. Créée en 1935, c'est l'une des plus importantes maisons d'édition américaine de comics aujourd'hui. Le Centre Steeman, Bibliothèque des littératures d'aventures, propose une exposition qui reprend l'ascension exponentielle de cet éditeur incontournable. Les œuvres réalisées par les ateliers d'arts plastiques municipaux seront également exposées.



Du 13 au 27 mai
Centre culturel et sportif Lionel Terray,
espace Paul Éluard
Rens. au 01 39 33 01 90
Entrée libre du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

VENTE DE LIVRES ET CONFÉRENCE



De 14 h à 18 h, une vente de Comics se déroulera toute l'après-midi en présence de la librairie Impression (située à Enghien-les-Bains) spécialisée en bandes dessinées. À ne pas manquer à 16 h, l'auteur Xavier Fournier vous proposera une conférence sur « La culture des Comics en France ». Curieux ou passionnés, vous êtes les bienvenus!

Samedi 23 mai
Centre culturel et sportif Lionel Terray,
espace Paul Éluard - Rens. et réservation au 0139330190
Plus d'infos sur Xavier Fournier :
www.xavierfournier.com

• RENDEZ-VOUS À LA FÊTE MONDIALE DU JEU!

La Fête mondiale du jeu est de retour, avec des animations qui se dérouleront dans la ludothèque et sur la place Jacques Fosse. Avec pour thème les Comics, vous aurez sans doute le privilège de croiser Spiderman, Batman et tous leurs amis Super-Héros, à moins que ce ne soit vous? En effet, n'hésitez pas à venir déguisés, nous le serons tous!

Au programme: un château gonflable, des tables de jeux pour tous les âges, un quiz musical animé par un orchestre du conservatoire de musique, un parcours de motricité réservé aux moins de 3 ans et un espace informatique dédié aux passionnés!

En nouveauté, un jeu d'enquête grandeur nature, dans lequel vous devrez découvrir qui a dérobé la Kryptonite et projeté de cambrioler la banque de Métropolis? Et si le Super-Héros Mélo-Man se trouve dans le public, il sera enchanté par la douce introduction musicale que nous proposerons Tiffany Ummathallegadoo (professeure de violon au conservatoire de musique) et sa classe.

Autre nouveauté, la présence du collectif Drink'N'Draw! Des dessinateurs réaliseront des œuvres à la demande sur le thème des Comics, des Mangas ou tout autre (tarifs variants en fonction de la complexité et la taille du dessin à réaliser). Chacun pourra se faire plaisir. Venez-vous amuser avec nous, lors de cette grande journée célébrant, dans le monde entier, le jeu sous toutes ses formes!

Samedi 30 mai de 10 h à 18 h
Ludothèque Bernard Tronchet
Centre commercial des Vergers,
place Jacques Fosse
Entrée libre
Rens. au 01 30 18 95 40

Retrouvez pendant toute cette période des chroniques et coups de cœur autour des Comics sur le blog de la bibliothèque :
biblioludostbrice95.blogspot.fr/
ou sur Facebook :
www.facebook.com/
bibliothequesaintbricesousforet

ÉVÉNEMENTS RÉALISÉS EN PARTENARIAT AVEC :



POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

EMPLOI JEUNESSE

LA MISSION LOCALE A BESOIN DE VOUS !

Trouver un emploi grâce au parrainage, c'est le soutien original que propose la Mission Locale aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.



Sans diplôme ou parfois très diplômés, certains jeunes ne parviennent pas à trouver un emploi simplement par méconnaissance du monde de l'entreprise, manque de réseau relationnel ou d'un soutien pour démarrer. En donnant un peu de votre temps, actif et/ou retraité, vous pouvez exercer une activité de bénévolat valorisante au sein de la Mission Locale pour les accompagner vers l'emploi, guidés par les conseillers de la structure.

Pour Michèle Legendre, l'une des marraines, retraitée de la fonction publique (ancienne directrice générale des services à la mairie de Deuil-La Barre, avec une précieuse expérience en ressources humaines), « la recherche d'un emploi pour les jeunes aujourd'hui est très difficile et se faire accompagner est pri-



Michèle Legendre, marraine de la Mission locale.

mordial. Cette recherche est vraiment un travail à temps plein qui demande beaucoup d'énergie et où il est facile de se démoraliser. Nous sommes là pour les soutenir, les encourager et les motiver. Pour la plupart des bénévoles, nous pourrions être leur parent ou leur grand-parent, mais ce n'est pas le cas. Par conséquent, notre expertise, notre expérience et les messages sont mieux acceptés. En effet, au départ, notre travail passe avant tout par une transmission de la connaissance de l'entreprise et de son savoir-être: ces jeunes doivent apprendre des règles de base qui sont acquises pour nous, mais rarement pour eux: la rigueur, la ponctualité, les postures, comment se présenter, l'importance de la relation aux autres...: on n'arrive pas à un entretien d'embauche comme à un simple rendez-vous de la vie courante. » Le parrainage permet notamment de lever les freins à l'emploi de certains jeunes, une action qui vise à les guider dans leur démarche d'insertion professionnelle, les aider à lutter contre les discriminations à l'embauche et faciliter leur intégration dans l'entreprise.

Le jeune a besoin de votre savoir-faire pour :

- le guider dans sa démarche;
- partager et lui transmettre vos connaissances du monde du travail;
- le conseiller dans l'appropriation de son CV et lettre de motivation;
- l'aider à préparer ses entretiens d'embauche;
- valoriser ses atouts et ses compétences;

LA MISSION LOCALE : POUR QUI ? POUR QUOI ?



La Mission Locale SeineOise, partie intégrante du Service public de l'emploi, est un espace d'accueil, d'information et d'orientation qui a pour objectif d'apporter des réponses aux jeunes qui sont dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. Elle vous apporte, selon votre profil, vos besoins, vos envies, vos difficultés, un accompagnement individualisé, dans le cadre d'une démarche volontaire.

Pour qui ?

- pour les 16 / 25 ans
- si vous avez quitté le système scolaire
- si vous habitez sur son territoire, comme Saint-Brice

Placée au cœur des politiques publiques d'insertion des jeunes, elle élabore et met en œuvre des réponses adaptées à l'ensemble des problèmes que vous rencontrez: formation, qualification, accès à l'emploi, problématiques liées à la santé, au logement, à la culture, aux loisirs...

L'accompagnement repose sur une relation durable et de confiance mutuelle.

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 10 10 50 ou mlseinoise@gmail.com ou sur site.

42 rue Haute 95170 Deuil-La Barre
www.missionlocaleseinoise.fr

- lui permettre d'accéder à l'entreprise notamment par ses contacts;
- ne pas faire à sa place pour lui permettre de trouver une place.

Entre les parrains/marraines et les jeunes se noue une belle complicité intergénérationnelle, comme le souligne Michèle Legendre. « Je gère de façon autonome mes rendez-vous avec les jeunes sur le site de la Mission Locale et même parfois à distance. Ils ont mes coordonnées, ils savent qu'ils peuvent compter sur ma disponibilité. La meilleure récompense, c'est bien sûr leur réussite, mais ce sont aussi les messages que je reçois de leur part, même après la fin de ma mission. »

Si vous souhaitez être parrain ou marraine, contactez Cécile Benoist, conseillère emploi et référente parrainage à la Mission Locale. Tél. : 01 78 94 51 90
Courriel :
c.benoist@missionlocaleseinoise.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LES JEUNES ÉLUS ONT DÉTERMINÉ LEUR PROJET

Cette année, nos jeunes conseillers municipaux ont choisi la thématique « santé pour tous » dans le cadre d'une belle initiative actuellement en préparation.



Réunis dans la salle de conférence de la Maison des associations le mercredi 11 mars dernier, les élus du Conseil municipal des enfants (CME) n'ont pas chômé lors de la tenue de leur traditionnelle séance hebdomadaire.

Aux côtés de Karine Melcer, leur responsable et de Janet Yalcin, conseillère municipale déléguée au CME, les enfants se sont

prononcés sur l'action à mettre en œuvre autour de la thématique de la santé pour tous. « Nous avons choisi de concevoir un livret sous la forme d'une bande-dessinée sur les dangers de l'alcool et de la cigarette » explique fièrement Matis. En effet, grâce aux images et aux légendes que les enfants s'approprient à réaliser, l'objectif recherché est bien la prévention et la sensibilisation aux addictions à l'égard du grand public.

MANIFESTATION

LA FÊTE DE LA MUSIQUE, C'EST PARTI

La 12^e édition de la Fête de la musique se prépare avec vous et pour vous.



Chaque année, un groupe professionnel est choisi pour la Fête de la musique - 21 juin 2014

Il n'y a pas de miracle dans le succès de la Fête de la musique à Saint-Brice. Pour vous faire plaisir et vous proposer un spectacle de qualité depuis une dizaine d'années, les services municipaux sont à pied d'œuvre depuis le début de l'année.

Pour une manifestation de cette ampleur - en 2014, plus de 2 000 personnes étaient présentes dans le parc de la mairie - la réussite de la soirée ne laisse pas de place à l'improvisation. Cette année, le thème choisi est **Rendons hommage à la Terre en musique**. Honorons sa fragilité, sa force, sa beauté, ses couleurs. Ces quatre éléments font de la planète Terre un lieu unique où on trouve un mélange de formes de vie certainement rares, sinon uniques, dans tout l'univers. De nombreux artistes ont mis la Terre en chansons et en musique. Prenez date, on vous attend nombreux dans le parc de la mairie le **samedi 20 juin**.

EN BREF

PETITE ENFANCE

Fermetures

La halte-garderie L'Azuré sera fermée du 20 au 24 avril et la crèche multi-accueil La Lucine du 27 au 30 avril.

SENIORS

Questions

pour un champion reporté

La sortie du CCAS pour assister à l'enregistrement de l'émission *Questions pour un champion*, présentée par Julien Lepers, est reportée. Prévues initialement le jeudi 21 mai, elle est programmée au mercredi 27 mai (RDV vers 13 h).

Nombre de places limité

à 50 personnes

Tarif : 10 €/pers.

Rens. au 01 34 29 42 16

SANTÉ

Le docteur Djian change d'adresse

Le médecin généraliste Jean-Pierre Djian, anciennement installé à la maison médicale des Vergers, est depuis janvier dernier situé au 8 allée des Glycines.

Tél. : 01 39 90 41 63 ou 01 39 94 30 99

CHASSE AUX ŒUFS

À vos petits paniers, avec modération



Pour la 4^e année consécutive, la Ville organise à l'attention des enfants et des familles, une chasse aux œufs. Cette année, si le temps le permet (annulation en cas de pluie), la chasse aux trésors chocolatés se déroulera dans le parc Marie-Dominique Pfarr, en centre-ville, à côté de l'église.

Il est bon de rappeler que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et que, naturellement, cette manifestation s'inscrit dans un esprit convivial et solidaire : tout le monde doit pouvoir repartir avec des œufs en chocolat. Alors pensez aux petits copains !

Samedi 11 avril, de 15 h à 16 h
au parc Marie-Dominique Pfarr
Rens. au 01 39 33 01 80

EN BREF

TRANSPORT

Travaux sur la ligne H

Suite aux travaux, durant les trois premiers week-ends d'avril, aucun train ne circulera entre Paris Nord et Sarcelles / Saint-Brice en soirée (à partir de 22 h, avec impact possible sur les premiers trains). Les informations données sont susceptibles d'évoluer : pensez à consulter les affiches en gare, au plus tard 48 h avant le début des travaux. maligneh.transilien.com

SERVICE PUBLIC

La CAF sur votre mobile

Vous êtes déjà allocataire ? Alors téléchargez la nouvelle application « Caf - Mon Compte » pour accéder à votre dossier depuis votre smartphone (Android ou iOS) et vous simplifier la Caf ! À télécharger dans l'AppStore ou disponible sur Google play. www.caf.fr

Paiement des allocations CAF : un peu de retard

La CAF vous informe que de manière exceptionnelle, le prochain versement mensuel des prestations de mars, sera effectué à partir du mardi 7 avril. Ce montant sera versé sur les comptes des allocataires entre le 7 et le 11 avril, selon les délais des établissements bancaires.

Achat de timbres fiscaux électroniques

Grâce au nouveau site internet de la Direction générale des finances publiques, les usagers peuvent se procurer des timbres fiscaux, nécessaires pour une demande de passeport, depuis leur ordinateur, tablette ou smartphone. timbres.impots.gouv.fr

ENVIRONNEMENT

Les déchets en scène : première édition

Au programme : repair café, disco soupe, jeux et lots à gagner, visites guidées du centre de tri et de la déchèterie, ateliers sur la prévention et la réduction des déchets, collectes de vêtements et de DEEE. Samedi 11 avril de 10 h à 17 h Centre de tri du Sigidurs 1 rue des Tissonvilliers 95200 Sarcelles Rens. au 0 800 735 73

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

CCOPF

ACCOMPAGNER LA JEUNE ENTREPRISE

La Communauté de communes propose aux créateurs ou repreneurs d'entreprise des rendez-vous avec des experts-comptables bénévoles.



Accéder à l'entrepreneuriat, en se donnant toutes les chances de réussir, ne s'improvise pas. Pour vous aider dans la création de votre activité, la Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France (CCOPF) a mobilisé des experts-comptables du territoire qui interviennent bénévolement auprès des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Ce service s'adresse à tous les futurs chefs d'entreprises qui résident ou souhaitent créer leur activité dans une des villes de la CCOPF (Attainville, Bouffémont, Domont, Ézanville, Moisselles, Piscop et Saint-Brice-sous-Forêt).

Sur simple demande, les porteurs de projets bénéficient d'une consultation gratuite par

un expert-comptable. Ce rendez-vous, d'une durée d'une heure, permet d'orienter le futur chef d'entreprise dans les différentes étapes de son projet en le conseillant dans ses choix stratégiques en matière sociale, juridique, fiscale ou comptable.

Cet accompagnement vise notamment à faire le point sur les financements, les aides mobilisables ou encore sur le choix du statut de l'entreprise.

Pour prendre rendez-vous avec un expert-comptable, contactez Madame Dima Sari - Responsable relations entreprises de la CCOPF
Tél. : 01 74 04 21 62
Courriel : dsari@ccopf.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

246 000

C'est le nombre de litres d'eau potable consommé par abonnement en 2013. Cela représente en moyenne une consommation de 49 m³ d'eau par personne, soit 245 baignoires pleines ! Pour acheminer cette eau aux 2896 abonnés de notre commune, il faut compter 46 kilomètres de canalisations. Pour rappel, le prix de l'eau au m³ applicable au 1^{er} janvier 2015 est de 3,9929 € TTC (sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ toutes taxes et redevances comprises).

HOMMAGE

DÉCÈS DE MAURICE CORNET, FONDATEUR DE NOTRE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Un des visages les plus connus de notre cité vient de s'éteindre. Il emporte avec lui ses souvenirs dont l'un des plus beaux restera la création de notre actuel conservatoire municipal de musique. Son directeur, Marléni Batola, lui rend hommage.



Décédé le 13 février 2015, Maurice Cornet aura résolument marqué les personnes qui l'ont rencontré. Ce passionné de musique était marié et père de quatre enfants. En 1978, il crée le conservatoire municipal de musique Claude Debussy, plus vivant que jamais.

VERS UNE STRUCTURE MUNICIPALE

Singularité de l'entité, le conservatoire de musique est la seule structure municipale de l'ensemble des villes de la Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France (CCOPF). « *Cette belle aventure n'aurait pu devenir pérenne sans le soutien des différentes municipalités qui se sont succédées jusqu'à nos jours* » souligne Marléni Batola, directeur du conservatoire depuis 2002. Ce dernier dirige également l'école de musique de la ville voisine de Deuil-La Barre, créée par Maurice Cornet en 1972.

LE SENTIMENT DU DEVOIR ACCOMPLI

Maurice Cornet était un amateur passionné de musique. En créant le conser-

vatoire, tout en s'entourant de musiciens, solistes des orchestres nationaux français, il engageait alors un véritable pari sur l'avenir. Qui alors, aurait pu penser que trente-sept ans plus tard, l'activité se serait tant démocratisée? Aujourd'hui, le conservatoire compte environ 250 élèves encadrés par une vingtaine d'enseignants professionnels, diplômés des conservatoires nationaux. Au programme, des cours de formation musicale et d'instruments: alto, batterie, chant, clarinette, flûte à bec, guitare classique et électrique, flûte à bec et flûte traversière, harpe, hautbois, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle, sans oublier les orchestres (harmonique et symphonique), les ateliers jazz, musiques amplifiées, djembé et les chorales.

UN CONCERT EN GUISE D'HOMMAGE

Le samedi 4 avril prochain, le conservatoire municipal rendra un vibrant hommage à son fondateur. En effet, le conservatoire, qui se produira en concert au théâtre Silvia Monfort, tiendra à saluer la mémoire de ce passionné de musique,

qui fut également directeur du conservatoire de 1978 à 1992. Aujourd'hui, parmi les professeurs qui enseignent, seuls Anne-Claire Gauvrit et François Grimont représentent encore la génération qui a travaillé avec Maurice Cornet.

UN LIEU OUVERT À TOUS

Depuis sa création, le conservatoire municipal de musique n'a eu de cesse de proposer une programmation de qualité, à l'image de ce qui se fait aujourd'hui avec les auditions mensuelles du jeudi ou par le biais d'activités atypiques, à l'image de l'atelier de relaxation musicale pour les femmes enceintes.

La musique pour tous, pour tous les âges et toutes les générations, voilà le crédo de cette structure artistique, qui aujourd'hui a peut-être exaucé le souhait de son fondateur: « *Je n'ai plus aucun intérêt ici à Saint-Brice, si ce n'est de revoir l'école de musique à son plus haut niveau, comme elle le mérite* » déclarait-il en novembre 2003 dans une interview du Saint-Brice Magazine.

Tout savoir sur le logement social

De quelle manière la Ville gère-t-elle le logement social, quelles démarches pour faire une demande, suis-je éligible à l'obtention de ce type de logement ? Toutes les réponses à vos questions dans ce dossier didactique.

Depuis la Loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) en date du 13 décembre 2000, les villes avaient obligation d'atteindre le seuil de 20 % de logements sociaux. Ce palier a été rehaussé à 25 % depuis le 18 janvier 2013 avec la Loi Duflot. Pour atteindre cet objectif rapidement, car la Ville est actuellement à 19,95 %, toute construction neuve doit comporter 30 % de logements sociaux dès qu'un projet immobilier dépasse six logements.

Le nombre de logements locatifs sociaux sur Saint-Brice est de 1033 logements. Ce chiffre officiel de la Préfecture au 1^{er} janvier 2014 ne prend pas en compte la livraison quelques mois plus tard des 19 logements de Domnis (rue de l'Église) et des 23 logements OPAC de l'Oise. Par conséquent, au 1^{er} janvier 2015, le parc sera en augmentation.

Ils sont répartis sur six bailleurs et dix sites différents. Sur ce chiffre, la Ville dispose d'un droit d'attribution sur 169 logements.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS CONTINGENTS DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA VILLE ?

Les logements sociaux font l'objet de droits de réservation répartis entre :

- La préfecture qui dispose d'un contingent de 30 % des logements dont 25 % sont destinés à des personnes mal logées ou défavorisées (contingent prioritaire) et 5 % aux fonctionnaires.
- La commune dont les droits de réservation sont de 20 % des logements de chaque programme (contingent municipal), en contrepartie de la garantie d'emprunt.
- Le 1 % patronal.
- Le contingent appartenant au bailleur.

QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT SOCIAL ?

Un logement social répond à plusieurs critères :

- Il fait l'objet d'une convention avec l'État, ouvrant droit à des allocations logement.
- Il est loué au titre de la résidence principale, à un prix plafonné, en fonction des types de financement.
- Il est attribué à des ménages dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond. Les plafonds de ressources dépendent des financements obtenus par le bailleur lors de la construction du logement concerné, de la composition du foyer du demandeur et de la localisation du logement souhaité.
- Il est construit par un bailleur social.

QUI PEUT PRÉTENDRE À UN LOGEMENT SOCIAL ?

Pour obtenir un logement social, vous devez impérativement remplir les conditions suivantes :

- Vous êtes français ou étranger autorisé à séjourner régulièrement sur le territoire français.
- Vos ressources annuelles imposables, ajoutées à celles de l'ensemble des personnes du foyer, ne doivent pas dépasser un plafond maximum. Celui-ci est révisé chaque année au 1^{er} janvier.
- Vous devez disposer d'un numéro unique régional.

QU'EST-CE QUE LE NUMÉRO UNIQUE RÉGIONAL ?

Depuis 2011, ce numéro est attribué lors du dépôt de la demande du logement au service logement du Centre communal d'action sociale (CCAS). Il est valable un an et dans toute la région Île-de-France. Une demande sans ce numéro unique ne peut être examinée par la commission d'attribution de logements.

COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

Les attributions dépendent de plusieurs critères : le type de logement, l'ancienneté de la demande et les cas de priorités définis par les textes. Ainsi les prioritaires pour l'attribution d'un logement social sont :

Le quartier de la Plante aux Flamands compte 539 logements.



La résidence des Arts compte 34 logements.

- les personnes handicapées ;
- les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement ;
- les personnes hébergées ou logées temporairement ;
- les personnes victimes de violences conjugales ou familiales ;
- les personnes sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans relogement ;
- les personnes logées dans un logement insalubre ou dangereux.

En veillant au respect des critères légaux et de la mixité sociale, le service logement de la Ville extrait une liste informatique du logiciel national de l'ensemble des candidats potentiels. Le maire-adjoint en charge du logement et M. le Maire sélectionnent les trois candidats qui seront proposés au bailleur. Après une visite du logement et l'accord des futurs locataires, le dossier est transmis au bailleur social. Les attributions sont décidées par la commission d'attribution du bailleur social.

QUI COMPOSE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU BAILLEUR SOCIAL ET QUEL EST SON RÔLE ?

La loi du 29 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions, a institué les commissions d'attribution de logements. Cette commission est chargée d'apprécier avec équité la situation des demandeurs, au regard des logements proposés dans le respect des critères réglementaires. Cette commission est composée de :

- des représentants du bailleur (membres du conseil d'administration et collaborateurs) ;
- Le maire (ou son représentant) de la commune où se situe le logement ;
- Le préfet du département reçoit l'ordre du jour de chaque commission et peut y participer ;
- les représentants du 1 % patronal.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, le maire ou son représentant dispose d'une voix prépondérante. Un procès-verbal est établi à l'issue de chaque commission. Chaque demandeur, dont le dossier a été présenté en commission, reçoit une lettre l'informant de l'avis donné par la commission à l'examen de sa candidature pour un logement précis.

QUE SIGNIFIE LE DROIT OPPOSABLE AU LOGEMENT (DALO) ET QUELS SONT LES CRITÈRES ?

Ce droit est reconnu depuis 1990. « L'opposabilité » permet à l'usager de disposer d'un recours en cas d'impossibilité de se loger : délai d'attente excessif (3 ans), menaces d'expulsion sans relogement, hébergement temporaire, habitat insalubre.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE DROIT ?

La commission de médiation, installée auprès du préfet (représentant de l'État), reçoit les réclamations des demandeurs (formulaire disponible sur www.service-public.fr) et juge du caractère prioritaire et d'urgence de la demande.

Le préfet désigne le demandeur qui remplit ces critères à un bailleur disposant d'une offre correspondant à la demande. Il fixe le délai de relogement (sur le contingent préfectoral). En cas de refus du bailleur, le représentant de l'État peut procéder à l'attribution d'office.



Un logement de type F4 à la résidence des Jardins d'Opale.



1033

C'est le nombre de logements locatifs sociaux sur le territoire de Saint-Brice au 1^{er} janvier 2014, répartis sur 6 bailleurs.

- Agefo/Domnis : 657
- Loca'rythm : 3
- Espace Habitat : 69
- Immobilière 3F : 270
- Coopération et Famille : 34

Au 1^{er} janvier 2015, seront rajoutés :

- OPAC de l'Oise : 23
- Domnis : 19



La résidence du Village compte 270 logements dans un cadre de vie agréable, entre espaces verts et aires de jeu.

Foire aux questions

JE N'AI PAS DE PROPOSITIONS DE LOGEMENT ALORS QUE JE VOIS DES LOGEMENTS VIDES ? POURQUOI ?

Un logement vide n'appartient pas forcément au contingent municipal. Le CCAS ne peut pas proposer de candidat sur d'autres contingents. Il faut se retourner vers les réservataires du logement : préfecture, bailleur ou 1 % patronal. Par ailleurs, le logement, même vide, peut déjà avoir été attribué par le bailleur.

J'AI DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE LOGEMENT. LA MAIRIE EST-ELLE OBLIGÉE DE ME RELOGER ?

La Ville n'a aucune obligation de relogement. Les demandes sont traitées en fonction de ses possibilités. En 2014, 2 382 demandes de logement social incluait la ville de Saint-Brice dans leurs communes de préférence. 17 attributions ont été effectuées, pour cette même année, sur le contingent communal (9 attributions de logements sur des programmes immobiliers neufs et 8 sur des anciens).

MON VOISIN VA DÉMÉNAGER. PUIS-JE RÉCUPÉRER SON LOGEMENT ?

La relocation d'un logement social doit obligatoirement suivre la procédure d'attribution classique : préavis du locataire à envoyer au bailleur, vacance du logement transmise au réservataire du logement, recherche de candidats et envoi des dossiers à la commission d'attribution du bailleur. Si le logement appartient au contingent municipal, cette procédure est appliquée si vous avez une demande de logement en cours

et si vous répondez aux critères de sélection des dossiers (ressources, composition familiale et ancienneté du dossier).

UN AMI S'EST VU PROPOSER UN LOGEMENT ALORS QUE J'ATTENDS DEPUIS DES ANNÉES. POURQUOI ?

Les demandes de logement sont enregistrées dans l'ordre de dépôt. Au moment d'une vacance de logement, le service Logement de la Ville sélectionne les candidats potentiels en se basant sur les critères de priorité, sur la composition familiale et la capacité financière qui doivent correspondre au logement proposé. À situation égale, la demande la plus ancienne est prioritaire. Cependant, les délais d'attente sont variables selon le type de logement demandé, le secteur et les critères souhaités. Certains refusent des propositions pour différentes raisons (superficie, quartier, étage...). Il est important de comprendre que le service Logement ne peut pas répondre à tous les critères comme une agence immobilière.

JE SUIS SEUL(E) AVEC TROIS ENFANTS. LA PROCÉDURE SERA-T-ELLE PLUS RAPIDE SI J'ACCEPTÉ UN T2 ?

Pour se voir proposer un logement, ce dernier doit correspondre à votre situation. Ainsi, dans ce cas-là, cette personne peut prétendre à un T3 au minimum. Pour un logement plus petit, sa candidature serait refusée par la commission d'attribution du bailleur pour inadéquation entre la taille de la famille et la typologie du logement.

CCAS
14 rue de Paris
Rens. au 01 34 29 42 16

DU DÉPÔT DU DOSSIER À L'ATTRIBUTION DU LOGEMENT

Dépôt du dossier au CCAS



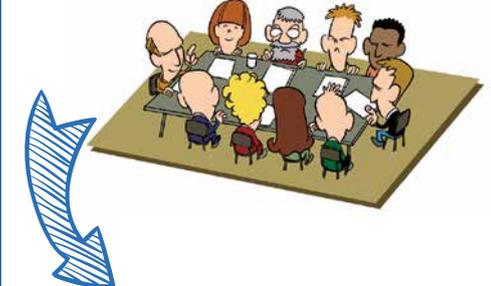
Attribution d'un numéro unique



Pour un logement, sélection de candidats par M. le Maire en fonction de critères (priorité, composition familiale et capacité financière).



Commission d'attribution du bailleur social



Attribution du logement



MANIFESTATION

L'ODER : LA PLUS GRANDE BROCANTE CARITATIVE DE LA RÉGION

Depuis plus de 50 ans, l'ODER (Opération débarras d'entraide régionale) organise un grand marché aux puces solidaire à Montmorency. Pour contribuer à sa réussite, l'association compte sur vous !



1. DONNER

C'est le moment de faire du vide dans vos caves et greniers ! Donner ce qui ne vous sert plus, mais qui peut servir à d'autres, c'est une belle façon d'offrir une nouvelle vie à vos objets ! Et, c'est bon pour la planète ! Que peut-on donner ? Antiquités, meubles, électroménager, vaisselle, vêtements, maroquinerie, livres, BD, disques, jouets, vélos, luminaires, tapis, etc. Du bouchon de cocotte-minute au piano à queue... Ils sont preneurs de tout objet encore utilisable pouvant être revendu lors de la brocante.

Pour donner, contactez l'ODER à partir du 20 avril 2015 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Ils se déplacent directement chez vous pour récupérer vos dons les samedi 9 et dimanche 10 mai.

2. PARTICIPER

L'association compte dans ses rangs plus de 500 bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme. Face au succès toujours croissant de cette brocante, l'ODER en recherche toujours plus pour collecter les dons chez les particuliers, les acheminer en camion (pas moins de 44 camions ont sillonné le département l'année dernière), les ranger dans les stands afin de les mettre en valeur pour le jour de vente.

L'ODER recherche des personnes prêtes à consacrer quelques heures de leur temps,

du samedi 9 au mercredi 13 mai ou durant la vente les 14, 16 et 17 mai. Si vous êtes dirigeant d'entreprise, vous pouvez également apporter votre soutien à l'association, en les sponsorisant et/ou les aidant matériellement.

3. CHINER

Chaque année, dans une ambiance conviviale et familiale, plus de 10000 chineurs explorent la vingtaine de stands répartie sur plus de 5000 m². « On y trouve vraiment de tout et à des prix cassés », raconte le nouveau président de l'association, Christophe de Sacy. Les bénéfices de cette immense vente sont redistribués, sous forme de subventions, aux associations caritatives du Val-d'Oise et de Seine-Saint-Denis, pour des actions locales. C'est ainsi que quatre associations caritatives de Saint-Brice ont reçu une aide financière : la Croix-Rouge, l'APAE, Entraide Autisme en Val-d'Oise et la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. Grâce à vous, des personnes âgées, handicapées ou des familles en difficultés retrouveront le sourire. Que du bonheur !

**Jeudi 14 mai de 9 h à 18 h 30, samedi 16 et dimanche 17 mai de 10 h à 18 h 30
12 bis avenue Victor Hugo
95160 Montmorency**

ODER

Tél. : 01 39 64 39 87 ou 01 39 64 52 46
www.oder95.com

EN BREF

SÉCURITÉ

Un gilet jaune par personne

Depuis 2008, la présence de gilets jaunes est obligatoire dans tous les véhicules. Mais savez-vous combien vous devez en avoir ? Un, deux ? Seul le conducteur est verbalisable pour le défaut de gilet. Par contre, il est fortement recommandé d'en avoir un pour chaque occupant du véhicule, car si vous êtes immobilisés et devez évacuer le véhicule, tous les passagers doivent être en sécurité. De plus, un cycliste hors agglomération, dès la tombée de la nuit, doit avoir sur lui un gilet haute visibilité. S'il est pris en défaut, il risque une amende de 35 euros !

ASSOCIATION

Recherche de bénévoles

L'association Jusqu'à la mort accompagner la vie (Jalmaalv) du Val-d'Oise recherche des bénévoles prêts à s'investir dans l'accompagnement des personnes en fin de vie (après formation). Elle recherche également des bénévoles pour assurer la permanence d'accueil, d'écoute téléphonique, participer aux tâches administratives et au secrétariat.

**Rens. au 01 34 16 36 83
ou jalmaalv.vo@wanadoo.fr**

SANTÉ

Collecte des déchets de soins infectieux

Nous vous rappelons que la Ville met à disposition des particuliers un conteneur (situé à l'accueil de la Police municipale) permettant de collecter les seringues et « autres déchets d'activités de soins à risque infectieux ». Par ailleurs, les pharmacies doivent distribuer gratuitement de petits conteneurs individuels si vous en faites la demande. La collecte dans un autre contenant (de type bouteille plastique) n'est plus acceptée.

ÉLECTIONS

Résultats du scrutin

Vous pouvez retrouver les résultats détaillés de notre canton à l'occasion des élections départementales des 22 et 29 mars derniers sur le site internet de la ville.

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO² AU SEIN DE VOTRE HABITAT, C'EST POSSIBLE

Grâce à des travaux spécifiques et des éco-gestes appropriés, vous pouvez réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre au sein de votre habitation.



QU'EST-CE QUE L'EFFET DE SERRE ?

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet la vie sur terre. En effet, plusieurs gaz forment une barrière autour de la Terre permettant de retenir la chaleur du soleil renvoyée par celle-ci.

L'effet de serre naturel permet à notre planète d'avoir une température moyenne de +15 °C à sa surface. Sans cela, nous aurions une température négative et toute vie serait alors impossible.

Notre mode de vie fait que nous produisons en quantité des gaz à effet de serre que notre planète ne peut recycler: cette production a un impact important sur notre climat et le réchauffement de l'atmosphère.

QUELS TYPES DE TRAVAUX PUIS-JE ENTREPRENDRE ?

Quelques idées simples et concrètes auxquelles on ne pense pas forcément et qui, à terme, peuvent avoir un impact positif sur votre habitat:

- réparer ou changer les équipements défectueux ou vétustes tels que les radiateurs, la chaudière, l'installation électrique afin d'éviter la surconsommation d'énergie;
- procéder à des petites réparations (joints des fenêtres, bouches d'aération, flexible de douche);
- isoler les ouvertures du logement (portes et fenêtres), les combles, isolation par l'extérieur des murs d'habitation...



EXISTE-T-IL DES AIDES POUR EFFECTUER CES TRAVAUX ?

Oui, il existe plusieurs dispositifs qui vous permettront de financer une partie de vos travaux au sein de votre habitat:

- **crédit d'impôt**: pour tous vos travaux d'isolation thermique, d'installation de chaudière à condensation ou pose d'équipements de production d'énergie. www.impot.gov.fr
- **aides de la CAF**: prêt pour l'amélioration de l'habitat. CAF du Val-d'Oise au 0 810 25 95 10
- **aides de l'ANAH**: subvention pour des travaux d'amélioration de l'habitat. ADIL du Val-d'Oise au 0 820 16 95 95 ou www.adil95.org
- **éco-prêt 0 %**: www.service-public.fr ou www.renovation-info-service.gov.fr
- **ADEME**: subvention pour amélioration de l'habitat. - www.ile-de-france.ademe.fr

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER QUELQUES EXEMPLES CONCRETS D'ÉCO-GESTES AU QUOTIDIEN ?

- limiter la consommation de gaz et d'électricité en adaptant nos consommations à nos besoins réels;
- entretenir chaque année les chauffages et les ventilations de l'habitation,
- dégivrer régulièrement son réfrigérateur;
- ne pas laisser l'eau couler et privilégiez les douches aux bains (une douche consomme environ 30 litres d'eau, un bain 150 litres);
- utiliser des ampoules à basse consommation ou à led...

Avec ces conseils, vous avez toutes les cartes en main. À vous de jouer!

DES BORNES D'APPORTS VOLONTAIRES ENTERRÉES POUR DIMINUER LES ÉMISSIONS DE CO².

En partenariat avec le Sigidurs, des bornes d'apports volontaires enterrées ont été mises en place à la résidence du Village pour stocker les ordures ménagères, les déchets recyclables et le verre. Une action opérée avec le concours du bailleur social de la résidence qui permet aux habitants de faciliter leur gestion des déchets. Outre l'amélioration du cadre de vie, ces bornes apportent de nombreux avantages :

- elles permettent de diminuer les émissions de CO² grâce à la réduction des temps et fréquences de collecte,
- elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- elles diminuent les actes de vandalisme et risques d'incendie,
- elles permettent de récupérer les anciens locaux pour le stockage des encombrants,
- elles optimisent les coûts de collecte.



LE PROCÈS-VERBAL ÉLECTRONIQUE (PVE)

1.

UN NOUVEL OUTIL : LE PDA

En 2012, la Ville a signé une convention avec l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions), organisme de l'État, qui lui a délivré un certificat d'autorisation de verbalisation. Ainsi, les policiers municipaux constatent et relèvent les infractions au code de la route sur la commune, comme les excès de vitesse, le non-respect des stops ou feux de signalisation tricolores, les infractions relatives au stationnement... avec un PVe. Chaque agent possède une carte personnelle qui lui permet d'enregistrer et de transmettre directement les contraventions au centre de traitement. Pour cela, il est équipé d'un appareil portable (PDA: Personal Digital Assistant) et d'une interface de saisie sur ordinateur (IHM-WEB).



2.

LA VERBALISATION

Le policier municipal constate une infraction, par exemple celle relative à un stationnement sur un passage piéton. À l'aide de son PDA, il enregistre toutes les données du véhicule: la plaque d'immatriculation, la marque, le modèle, l'adresse de l'infraction et le motif, la date et l'heure. Une zone de texte libre permet d'y adjoindre des renseignements complémentaires. La validation et la signature du procès-verbal par l'agent ne permet plus une annulation de la procédure. Dans le cadre des infractions au stationnement, les policiers municipaux vous signalent que vous avez été verbalisé par un avis d'information apposé sur votre pare-brise, mais celui-ci n'est pas obligatoire.



3.

TRAITEMENT DU PVE

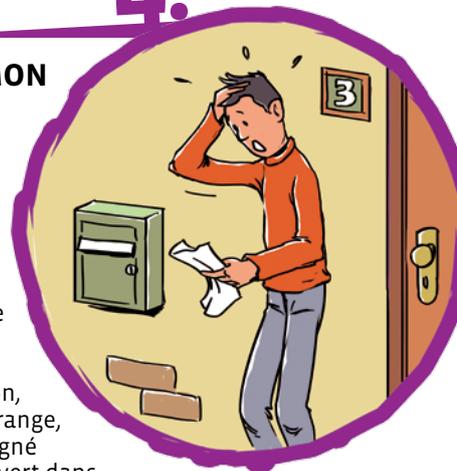
De retour au poste de police, les données sont télétransmises depuis un ordinateur au Centre national de traitement (CNT) à Rennes. Le titulaire est identifié par le Système d'immatriculation des véhicules (SIV). L'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte grise.



4.

JE PAYE MON AMENDE

Le contrevenant ou le titulaire de la carte grise reçoit son amende dans sa boîte aux lettres. L'avis de contravention, de couleur orange, est accompagné d'un feuillet vert dans le cas où l'infraction commise entraîne un retrait de points au permis de conduire. Deux possibilités s'offrent à lui dans les 45 jours qui suivent la réception du courrier: le paiement ou la contestation de l'amende. S'il décide de payer son amende, c'est l'extinction de l'action publique. Le contrevenant ne peut plus revenir en arrière. Le Trésor public procède au recouvrement de l'amende. On dit que l'amende est minorée quand celle-ci est payée dans les 15 jours, au-delà et avant le délai de 45 jours, l'amende est forfaitaire.



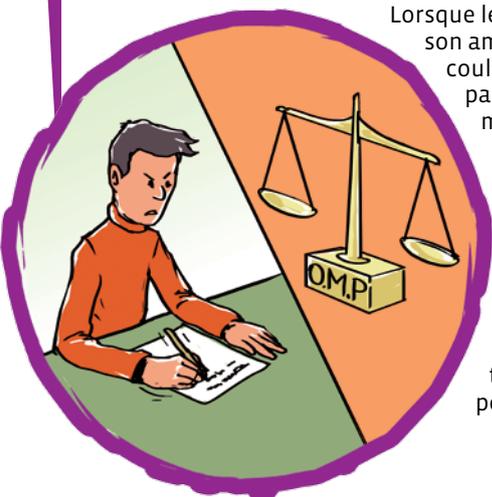
5.

JE CONTESTE MON AMENDE

Lorsque le contrevenant décide de contester son amende, il doit utiliser le feuillet de couleur bleue. La demande s'opère par courrier adressé à l'Officier du ministère public (OMP) compétent.

À cette occasion, l'OMP analyse la contestation et juge de l'opportunité des poursuites.

La réponse de l'OMP parvient à l'utilisateur par voie postale à l'issue de cette procédure de contrôle. Il est d'ailleurs vivement conseillé de joindre à son courrier une enveloppe timbrée, adressée à son domicile, pour recevoir la réponse.



Nicolas Prud'hommes, la passion de la route

SAINT-BRICIEN D'ADOPTION, NICOLAS A UNE PASSION ASSEZ INSOLITE : LE CODE DE LA ROUTE ET TOUT CE QUI S'Y RATTACHE. SAINT-BRICE MAGAZINE L'A RENCONTRÉ.

À g  de 24 ans, Nicolas est un jeune  tudiant qui habite le quartier de la Plante aux Flamands. Titulaire d'un DUT « Gestion urbaine » et d'une licence «  tudes urbaines », il est actuellement en master 1 « Urbanisme, Aménagement et Transports ». Un chemin tout tracé pour ce passionné de toutes les composantes du Code de la route mais pas seulement...

UN UNIVERS DU QUOTIDIEN

Pour Nicolas, pas besoin de partir à l'autre bout du monde pour vivre sa passion puisqu'il la vit au quotidien, dans nos rues... Signalisations routières, panneaux directionnels, marquages au sol, projets routiers: toutes les occasions sont bonnes pour enrichir sa soif de savoir et sa curiosité. Pourtant, il n'arrive pas exactement à expliquer le commencement de cette passion surprenante et insolite, « *petit, j'adorais regarder les panneaux le long des routes et observer l'environnement de la circulation* » confie-t-il.

FORCE DE PROPOSITION POUR LES INSTITUTIONS

Parmi les faits marquants de cette passion, Nicolas retient celui du cas de la



Petit, j'adorais regarder les panneaux le long des routes et l'environnement de la circulation.



BIOGRAPHIE

1991

NAISSANCE À VANNES (MORBIHAN)

2006

CONTRIBUE À LA SÉCURISATION DE LA RD 316

2008

ADMINISTRATEUR SUR L'ENCYCLOPÉDIE SPÉCIALISÉE « WIKISARA »

route départementale 316 située au Mesnil-Aubry. Axe réputé accidentogène, le Conseil départemental du Val-d'Oise envisageait de réaliser des travaux de sécurisation. C'était sans compter sur les croquis routiers réalisés par Nicolas.  g  de 15 ans à l' poque, il les porta à la connaissance de l'institution et certaines de ses propositions ont  t  prises en compte. Elles ont ainsi contribu  à diminuer significativement l'accidentologie dans le secteur.

P RENNISER SES CENTRES D'INT R T

Outre la conception personnelle de croquis routiers, ce jeune passionn  collectionne les cartes routières traditionnelles, les atlas routiers, les diff rents Codes de la route m me les plus anciens, les cartes IGN, sans oublier les objets d riv s abandonn s ou d nich s dans des brocantes. Tout est bon afin de conna tre l' volution du r seau routier national, r gional et local...   terme, Nicolas souhaiterait  videmment construire son avenir professionnel autour de cette passion.

DES  CHANGES ET UNE ENCYCLOP DIE ENRICHIE

Enfin, Nicolas parcourt les forums de discussions à l'image de « SARA », le Site des amoureux des routes et autoroutes. Partager sa passion avec le plus grand nombre, tel est son cr do. Il contribue  galement à l'enrichissement d'une encyclop die sp cialis e intitul e « WikiSara », sur laquelle il a  t  promu administrateur le jour de ses 17 ans.

Cette v ritable base de donn es, qui regroupe par exemple l'ensemble des routes d partementales valdoisiennes, est le fruit d'un travail minutieux effectu  par Nicolas sur le terrain et agr ment  de nombreuses photographies.



DES JEUNES ADULTES PRÉPARENT UNE FORMATION BAFA AVEC LA VILLE

Grâce à la formation BAFA Citoyen, proposée par le Réseau information jeunesse durant les vacances d'hiver, dix jeunes Saint-Briciens connaissent les rudiments théoriques de l'animation sur le bout des doigts. Ils devront ensuite réaliser un stage sur le terrain et suivre une spécialité pour obtenir leur BAFA.



UN MOMENT DE BIEN-ÊTRE RIEN QUE POUR ELLES

Maquillage, coiffure, beauté des mains... Grâce à l'association Tanila Woman, une vingtaine de Saint-Briciennes s'est faite chouchoutée lors de la Journée internationale de la Femme le dimanche 8 mars dernier. Elles sont toutes reparties avec le sourire et une rose !



PIÉTON OU CYCLISTE, ON PASSE LE PERMIS

La prévention routière est un des projets des écoles, en partenariat avec la Ville. Aussi, afin de préparer le permis cycliste (classe de CM2) et le permis piéton (classe de CE2), le chef de la Police municipale et la responsable du service des Affaires scolaires sont passés remettre aux enseignants et aux élèves les kits pédagogiques.



LES ŒUVRES ONT UN VISAGE

Après avoir découvert leurs œuvres dans le Saint-Brice magazine ou lors de l'exposition *3 femmes, 3 artistes, 3 regards* (du 3 au 17 mars), découvrez le visage radieux de ces trois femmes mises à l'honneur à l'occasion de la Journée de la Femme : Mirabelle Roosenburg, Zab et Guénaëlle Grassi (de gauche à droite).



LA CRISE DU MÂLE DANS L'ART CONTEMPORAIN

Coincidence étrange en ce jour de célébration de la femme, ce sont les hommes qui ont été mis à l'honneur lors de cette 7^e conférence du cycle *L'art contemporain expliqué à ma mère*. Le public a pu explorer l'évolution de l'image de la masculinité à travers les œuvres de Pierre et Gilles, Charles Ray ou encore de l'incontournable Bruce Nauman.



PLACE À MADAME CARNAVAL

En compagnie des tambours Os Amigos da Borga du 78, Madame Carnaval a paradé dans les rues de la ville samedi 14 mars, avec les Saint-Briciens, petits et grands, déguisés et maquillés. Organisé par l'association Portugal du Nord au Sud, le président remercie tous les bénévoles et associations ainsi que les commerçants (*Amandine Institut, la boulangerie Cardoso, le salon de coiffure Nouvel Hair, Saint-Brice Fleurs, et la maison de la presse Gandossi*).

RETOUR SUR

ET 1, ET 2... ET 17 PODIUMS!

Dimanche 15 mars, au gymnase Lionel Terray, le Tsuki karaté club était bien présent au Championnat Kata Val-d'Oise (équipe et individuel). Avec 255 inscrits, le club saint-bricien a réalisé 17 podiums toutes catégories confondues. Il remporte le titre en équipe senior Kata masculin et cadette Kata féminin.



À LA UNE DU SPORT : LUTTE ET PING-PONG

Pour achever le second cycle du sport dans les écoles, tous les élèves des établissements élémentaires (plus de 600 enfants) se sont affrontés au cours de deux tournois au gymnase Lionel Terray les 17 et 19 mars. Au programme pour les CP/CE1 de la lutte et pour les CE2/CM1/CM2, du ping-pong.

TOUJOURS PLUS DE JEUX...

Une quarantaine de personnes s'est retrouvée vendredi 20 mars à la ludothèque Bernard Tronchet pour sa traditionnelle soirée jeux. Comme toujours, la convivialité est de mise pour cette animation à vivre en famille ou entre amis.

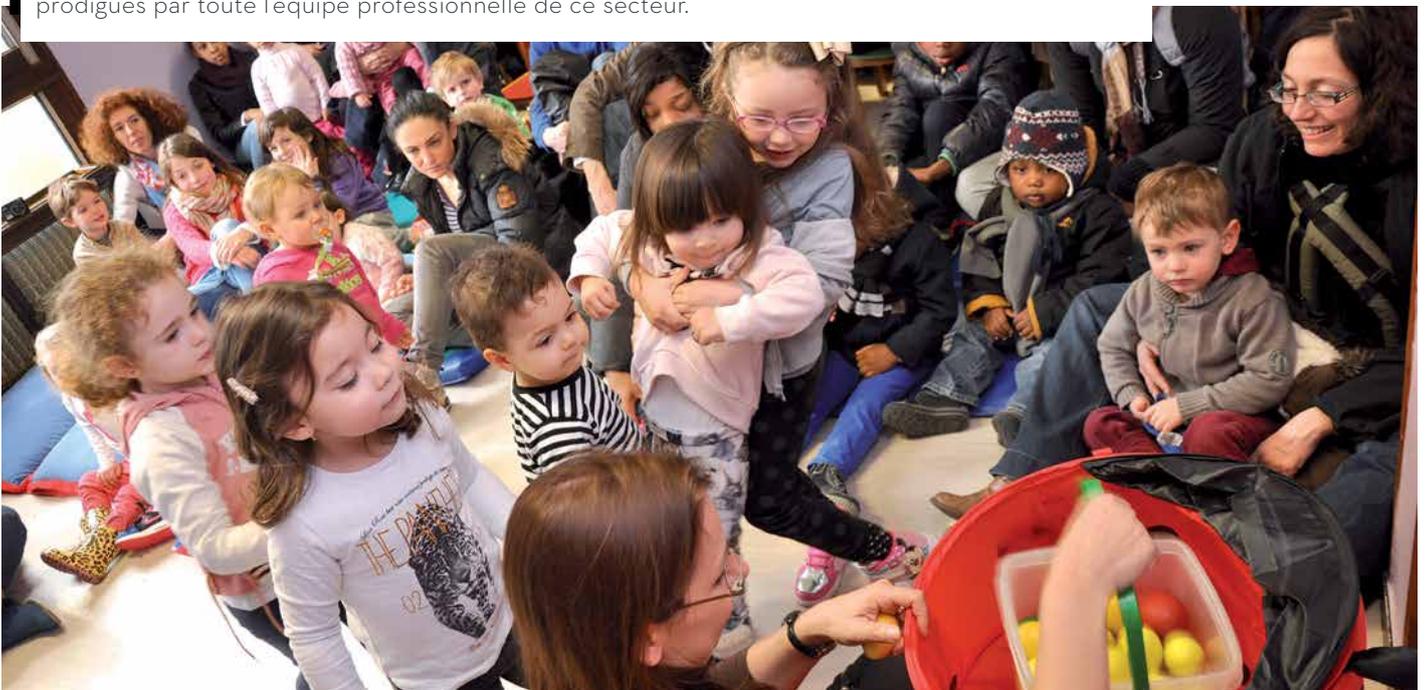


SCULPTURES, PEINTURES...

Ouverte du 21 mars au 4 avril dernier, l'exposition artistique du XXI^e Salon Arts Saint-Brice s'est une nouvelle fois distinguée par la qualité des artistes présents (32) ainsi que par les nombreuses œuvres présentées, notamment lors du vernissage, le samedi 21 mars dernier.

SUCCÈS GARANTI POUR LA FÊTE DES PETITS... ET DES PARENTS

La 7^e édition de la Journée de la petite enfance a fait le plein samedi 21 mars. Les enfants et leurs parents ont profité des animations gratuites proposées, sans oublier les précieux conseils prodigués par toute l'équipe professionnelle de ce secteur.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LE MAIRE N'A PAS ATTENDU M. ARNAL POUR REFUSER DEUX PERMIS DE CONSTRUIRE

Il faut croire que notre adversaire du PS ne respecte ni ses électeurs ni les Saint-Briciens.

Après avoir enregistré une défaite historique sur Saint-Brice, ce dernier a décidé de se présenter sur son canton auquel il tient tant : Sarcelles. Comme il disait lors des municipales pour justifier son parachutage sur la commune : « *Saint Brice est la ville voisine, le saut n'a pas été bien haut* ». Apparemment, ce fut le cas aussi en sens inverse.

En plus de ne pas respecter ses électeurs, Didier Arnal semble vouloir récupérer politiquement une situation qui inquiète bon nombre de Saint-Briciens et qui nous inquiète : le projet immobilier privé de la rue des Tilleuls !

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons rappelé à notre adversaire socialiste, qui semble avoir la mémoire courte, les lois votées par le gouvernement qu'il soutient et expliquées dans le dernier Saint-Brice magazine.

Mauvaise foi, rancœur encore tenace de sa défaite aux dernières élections ! Sans aucun doute !

Rappelons tout de même que nous avons toujours soutenu les Saint-Briciens et notre cadre de vie. Et dans cette optique, M. le Maire a refusé de délivrer deux permis de construire pour deux programmes immobiliers de promoteurs privés (avenue du Général de Gaulle et rue de Paris) bien avant la tenue du conseil ! Et ce, sans effet d'annonce devant le public !

Vous nous connaissez bien et nous ferons tout pour permettre de sauvegarder notre cadre de vie tout en réfléchissant aux meilleurs moyens de développer le logement et notamment, pour nos jeunes, toujours plus nombreux à vouloir s'émanciper.

Nous ne sommes pas dans la récupération politique. Nous travaillons tous les jours depuis 14 ans pour la ville et pour les Saint-Briciens. Ce qui ne semble vraiment pas être le cas de notre adversaire : aussitôt battu, aussitôt parti !

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

NON AU BETONNAGE DE LA VILLE SANS CONCERTATION AVEC LES HABITANTS !

le bétonnage de la ville se poursuit !

Les programmes de constructions exposent sans cohérence avec un aménagement harmonieux de notre ville. Nous avons promis dans notre programme de geler tous les projets. Concernant l'avenue des Tilleuls les riverains ont manifesté leur mécontentement, le Maire a joué les « Ponce Pilate » en nous faisant croire qu'il n'y pouvait rien. Lors du conseil du 5 Mars, D. ARNAL a pointé l'absence de concertation avec les habitants, l'incohérence de ce projet et plus globalement de la politique foncière de la ville.

M. Lorand a fini par faire marche arrière en répondant que ce projet n'était pas le sien et qu'il essaierait de voir pour qu'il n'aboutisse pas. Au préalable, il consultera quand même sa majorité ! Dont acte.

Nous restons déterminés afin que la municipalité ne dénature pas les quartiers et nous demandons que les projets futurs fassent l'objet d'une concertation avec les habitants. Et ni la loi Duflot, ni la loi ALUR n'obligent le maire à construire n'importe où ! Les attaques personnelles sur D.ARNAL continuent ! Concernant sa candidature aux élections du 22 mars, rappelons qu'elles étaient DÉPARTEMENTALES, et que sur St-Brice le candidat de l'UMP était M. Sueur, Maire d'Enghien qui ne s'est pas non plus présenté sur le canton de sa commune. Cela n'a pas gêné la majorité municipale qui a présenté à ses côtés une des adjointes de M. Lorand ! Ce genre de polémiques et d'attaques personnelles ne grandissent pas ceux qui les profèrent. Surtout quand elles mettent au grand jour leurs propres contradictions. Enfin, nous nous réjouissons d'accueillir dans notre groupe d'opposition Frédérique-Jeanne BESSON, qui a décidé de quitter la majorité municipale et de travailler avec nous pour défendre les intérêts de notre ville.

Contact 06 48 76 41 37
arnal.saintbrice2014@gmail.com

**Didier Arnal, Amandine Clavaud,
Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha,
Frédérique-Jeanne Besson
(Groupe Bien vivre
à Saint-Brice-sous-Forêt)**

CARNET

Naissances

Hugo MONIÈRE BINGUE, le 10 janvier
Jordan KRIEF, le 13 janvier
Maïwen HELLEC, le 26 janvier
Naïl EL KOUKOUCHI, le 28 janvier
Patricia LAPKA, le 28 janvier
Gabriel WIGNON, le 29 janvier
Charlie SAINT-ETIENNE, le 5 février
Ashley MASHASH, le 6 février
Maxwell OKOI, le 10 février

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

7, 21 avril et 5 mai

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 16 avril (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 15 avril (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h.

Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants :

samedi 18 avril, place de la Gare à Bouffémont.

PERMANENCES

- Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h 45 : samedis 11 avril et 16 mai
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : actuellement suspendue

PLANÈTE COMICS

Exposition

ANIM'ACTION

Venez créer votre film d'animation
DU 8 AU 17 AVRIL 2015

Visites des scolaires la semaine.
Visites tout public les mercredis 8 et 15 avril de 14h à 18h.

Centre culturel et sportif Lionel Terray, espace Paul Eluard
12 rue Pasteur 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Rens. au 01 39 33 01 90
www.saintbrice95.fr

L'Art contemporain expliqué à ma mère

Dimanche 12 avril 2015 - 15 h 30

Conférence d'art contemporain

L'Artiste qui ne voulait pas fêter son anniversaire
Les 3^e et 4^e âge [de]dans] l'art contemporain

Auditorium du conservatoire - Centre culturel Lionel Terray
12 rue Pasteur - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Rens. au 01 39 33 01 90 / Entrée libre

www.connaissancedelart.com
www.saintbrice95.fr

CONNAISSANCE DE L'ART CONTEMPORAIN

DIMANCHE 12 AVRIL
PRÉAU ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE
9 h - 13 h

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

14 RUE DE PARIS
À CÔTÉ DE LA MAIRIE

**JE DONNE MON SANG
TU DONNES TON SANG
IL EST SOIGNÉ**

RENSEIGNEMENTS : 01 39 92 29 44
www.dondusang.net

Relaxation musicale
pour futures mamans

Mardi
à 14 h 30

14 avril
19 mai
16 juin
2015

Concert gratuit donné par un professeur du conservatoire municipal de musique Claude Debussy avec l'assistance d'une sage-femme.
Durée de la séance : 1 h
Auditorium du centre culturel et sportif Lionel Terray
12 rue Pasteur 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

Réservations au 01 39 33 01 85 - nombre de places limité